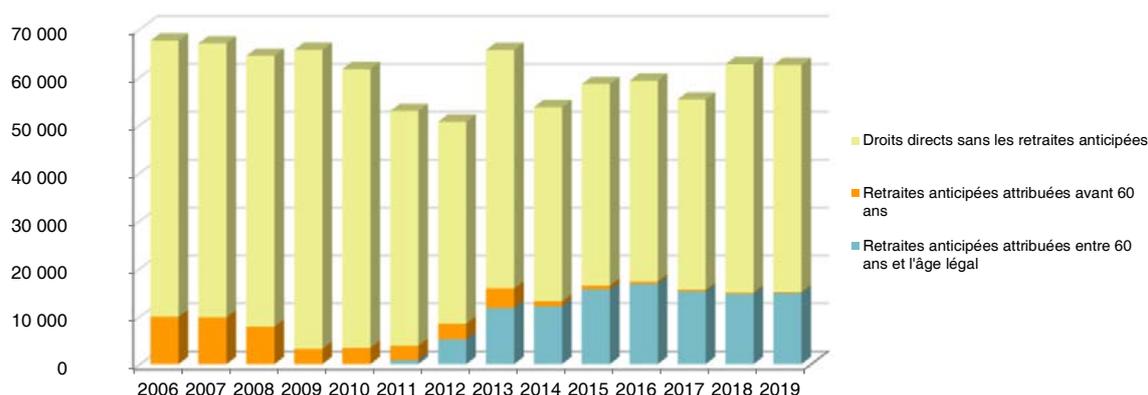


Retraités résidant en Carsat Rhône-Alpes

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	30 760	45 607	76 367
Droits directs (retraites personnelles)	28 880	33 529	62 409
Droits dérivés (retraites de réversion)	1 880	12 078	13 958
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	1 591	2 153	3 744

Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	11 133	4 622	15 755
--	--------	-------	--------

Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,2 ans	62,9 ans	62,6 ans
Droits dérivés	76,5 ans	74,6 ans	74,8 ans

Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Pensions à taux réduit	8,5%	12,8%	10,8%
Retraités bénéficiant d'une surcote	13,3%	14,4%	13,9%
Polypensionnés ⁽³⁾	30,6%	29,4%	30,0%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	581 288	720 661	1 301 949
Retraités percevant un droit direct seul	564 066	516 667	1 080 733
Retraités percevant un droit dérivé seul	2 158	27 520	29 678
Retraités percevant les deux à la fois	15 064	176 474	191 538
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	2,9%	2,6%	2,7%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	122 019	44 980	166 999
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,4 ans	75,2 ans	74,4 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	868 €	670 €	758 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 186 €	1 002 €	1 101 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	15,1%	46,3%	32,1%

¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

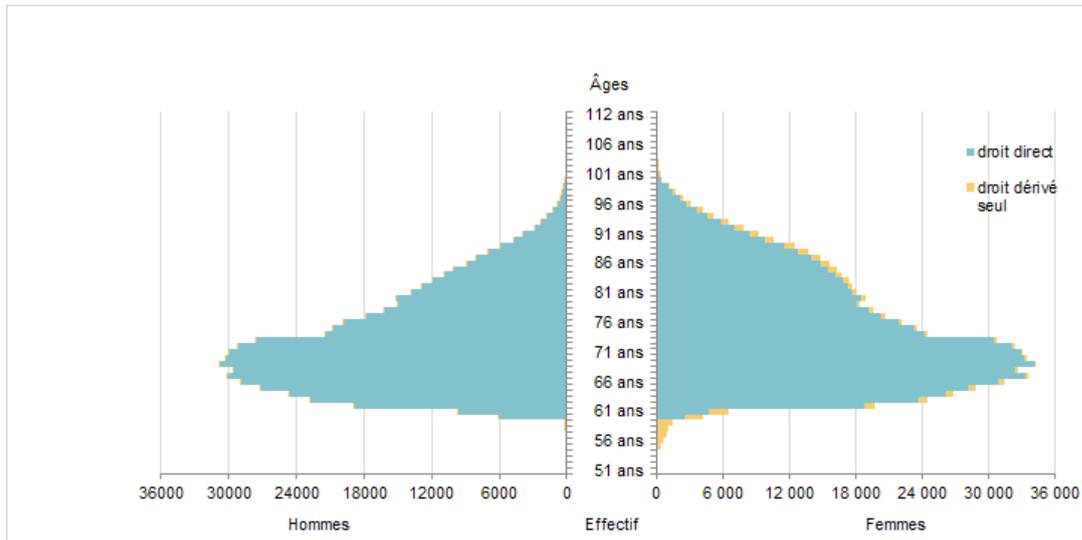
³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

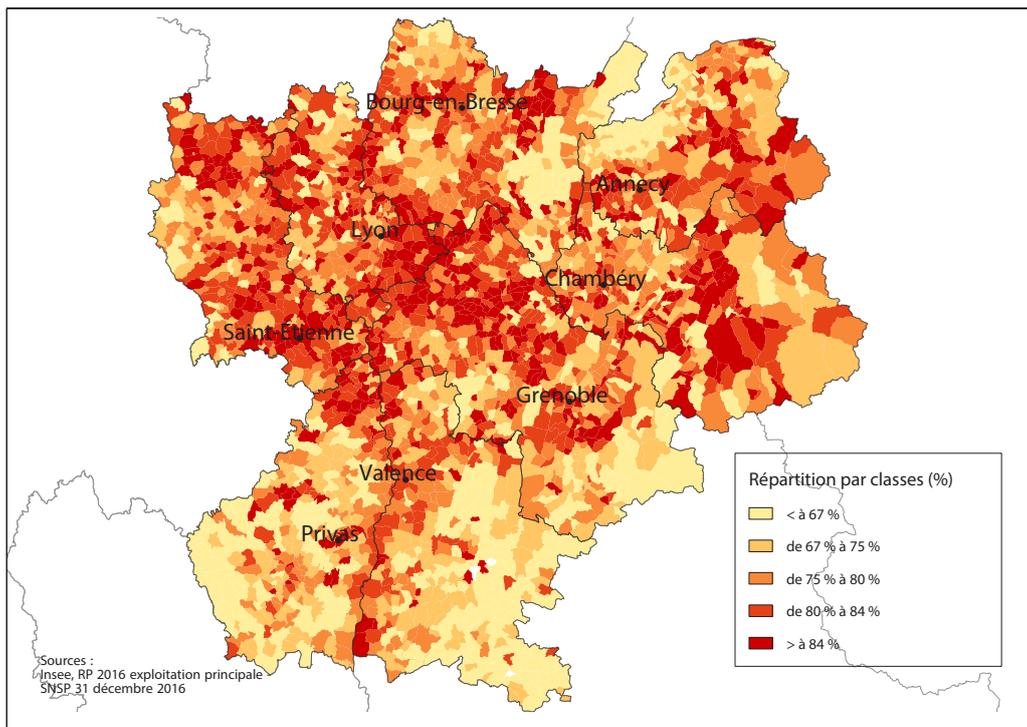
⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

Pyramide des âges des résidents



Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Rhône-Alpes

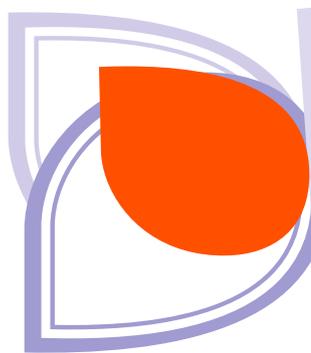


Prestataires payés par la Carsat Rhône-Alpes

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
01 - Ain	51 332	60 302	111 634
07 - Ardèche	32 572	40 121	72 693
26 - Drôme	46 012	57 502	103 514
38 - Isère	110 332	129 433	239 765
42 - Loire	76 725	98 153	174 878
69 - Rhône	139 361	178 982	318 343
73 - Savoie	39 784	47 296	87 080
74 - Haute-Savoie	59 416	71 832	131 248
Total Carsat Rhône-Alpes	555 534	683 621	1 239 155
Total hors Carsat Rhône-Alpes	94 912	99 263	194 175
Ensemble des prestataires	650 446	782 884	1 433 330

Sources : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité sociale pour les indépendants, Insee
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur www.lassuranceretraite.fr,
www.statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.

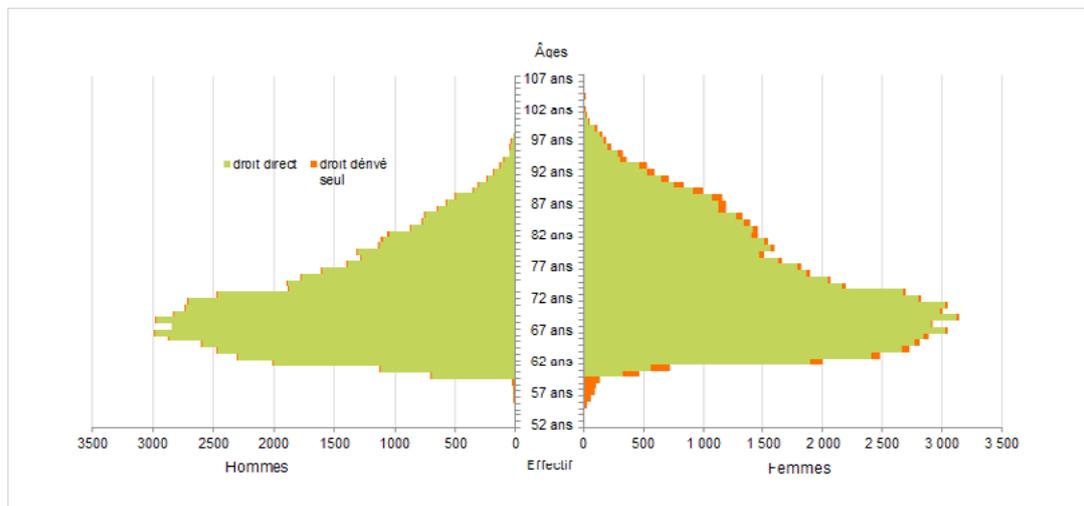


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	3 048	4 224	7 272
Droits directs (retraites personnelles)	2 850	3 136	5 986
Droits dérivés (retraites de réversion)	198	1 088	1 286
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	107	140	247
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 232	565	1 797
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,0 ans	62,6 ans	62,3 ans
Droits dérivés	77,6 ans	74,0 ans	74,6 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	30,2%	29,3%	29,7%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	53 751	63 835	117 586
Retraités percevant un droit direct seul	52 090	46 482	98 572
Retraités percevant un droit dérivé seul	258	2 426	2 684
Retraités percevant les deux à la fois	1 403	14 927	16 330
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	2,0%	1,9%	1,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	13 667	5 335	19 002
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,8 ans	74,5 ans	73,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	838 €	655 €	738 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 189 €	994 €	1 096 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	14,3%	45,0%	30,7%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

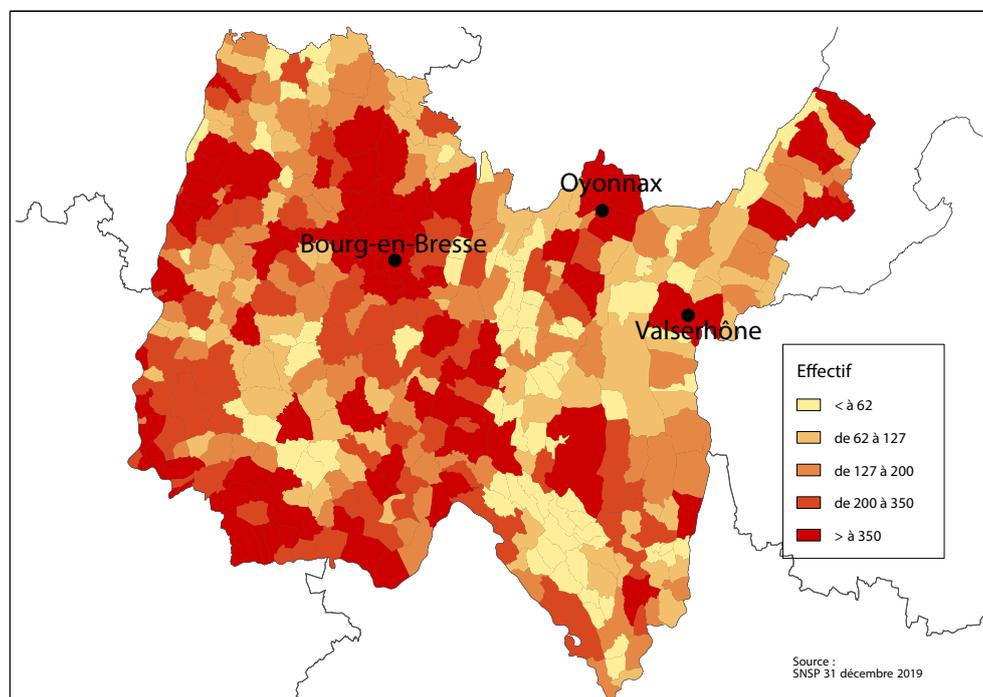
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Bourg-en-Bresse			
Nombre total de retraités	3 835	5 509	9 344
Retraités percevant un droit direct seul	3 685	3 737	7 422
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	248	255
Retraités percevant les deux à la fois	143	1 524	1 667
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,1%	4,7%	5,7%
Oyonnax			
Nombre total de retraités	2 226	2 550	4 776
Retraités percevant un droit direct seul	2 146	1 673	3 819
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	93	98
Retraités percevant les deux à la fois	75	784	859
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,1%	3,0%	4,9%
Valsenhône			
Nombre total de retraités	1 168	1 550	2 718
Retraités percevant un droit direct seul	1 140	1 023	2 163
Retraités percevant un droit dérivé seul	2	66	68
Retraités percevant les deux à la fois	26	461	487
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,6%	1,9%	2,6%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

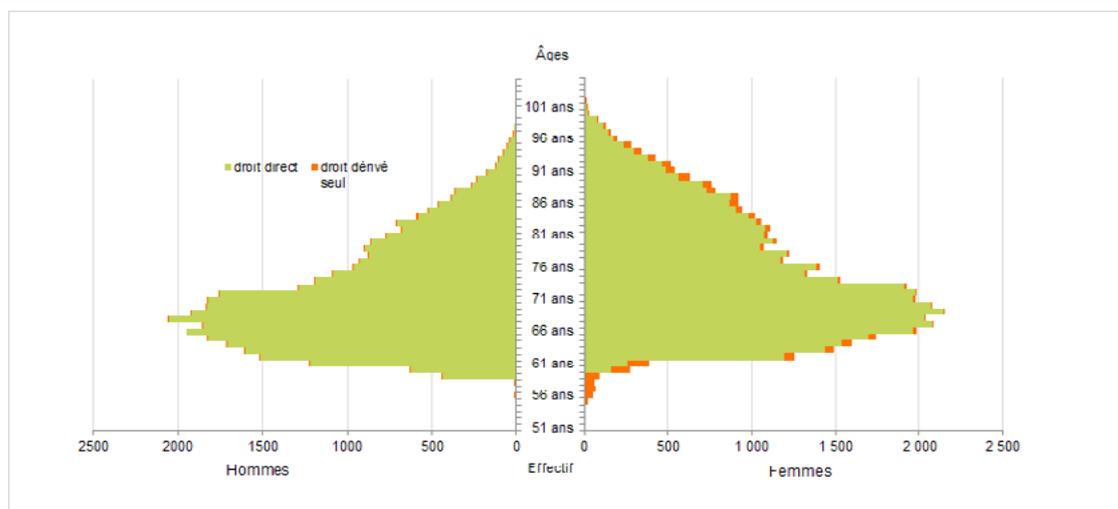


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 956	2 880	4 836
Droits directs (retraites personnelles)	1 789	2 075	3 864
Droits dérivés (retraites de réversion)	167	805	972
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	104	127	231
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	761	262	1 023
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,0 ans	62,8 ans	62,4 ans
Droits dérivés	74,7 ans	73,8 ans	74,0 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	29,2%	27,1%	28,1%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	35 943	44 117	80 060
Retraités percevant un droit direct seul	34 472	31 581	66 053
Retraités percevant un droit dérivé seul	224	1 720	1 944
Retraités percevant les deux à la fois	1 247	10 816	12 063
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	2,6%	2,8%	2,7%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	8 030	2 578	10 608
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,1 ans	75,2 ans	74,2 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	783 €	620 €	693 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 135 €	959 €	1 054 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	20,4%	54,8%	39,1%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

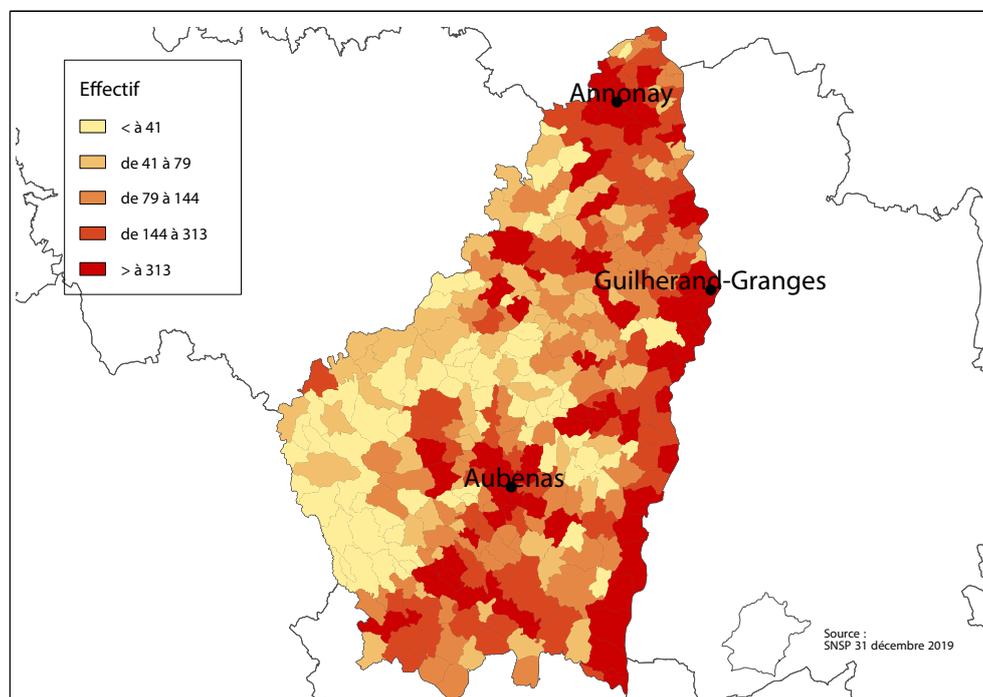
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Annonay			
Nombre total de retraités	1 827	2 494	4 321
Retraités percevant un droit direct seul	1 745	1 600	3 345
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	97	100
Retraités percevant les deux à la fois	79	797	876
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,5%	3,5%	3,5%
Aubenas			
Nombre total de retraités	1 203	1 937	3 140
Retraités percevant un droit direct seul	1 153	1 368	2 521
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	81	89
Retraités percevant les deux à la fois	42	488	530
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,1%	5,6%	5,8%
Guilherand-Granges			
Nombre total de retraités	1 263	1 866	3 129
Retraités percevant un droit direct seul	1 225	1 339	2 564
Retraités percevant un droit dérivé seul	2	54	56
Retraités percevant les deux à la fois	36	473	509
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	0,6%	1,6%	1,2%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur www.lassuranceretraite.fr,
www.statistiques-recherches.cnnav.fr et Twitter.

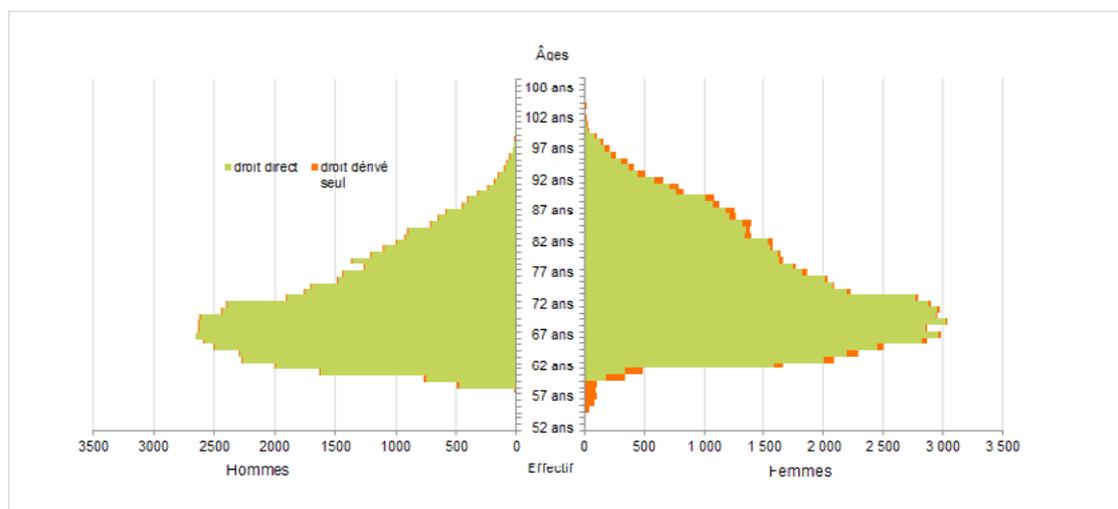


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 605	4 043	6 648
Droits directs (retraites personnelles)	2 416	2 882	5 298
Droits dérivés (retraites de réversion)	189	1 161	1 350
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	200	255	455
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	876	325	1 201
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,2 ans	63,0 ans	62,6 ans
Droits dérivés	75,8 ans	74,3 ans	74,5 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	32,0%	29,7%	30,7%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	49 982	62 846	112 828
Retraités percevant un droit direct seul	48 156	45 265	93 421
Retraités percevant un droit dérivé seul	285	2 349	2 634
Retraités percevant les deux à la fois	1 541	15 232	16 773
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	3,2%	3,1%	3,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	9 952	3 345	13 297
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,3 ans	75,0 ans	74,3 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	814 €	639 €	716 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 162 €	974 €	1 074 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	17,8%	50,8%	35,9%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

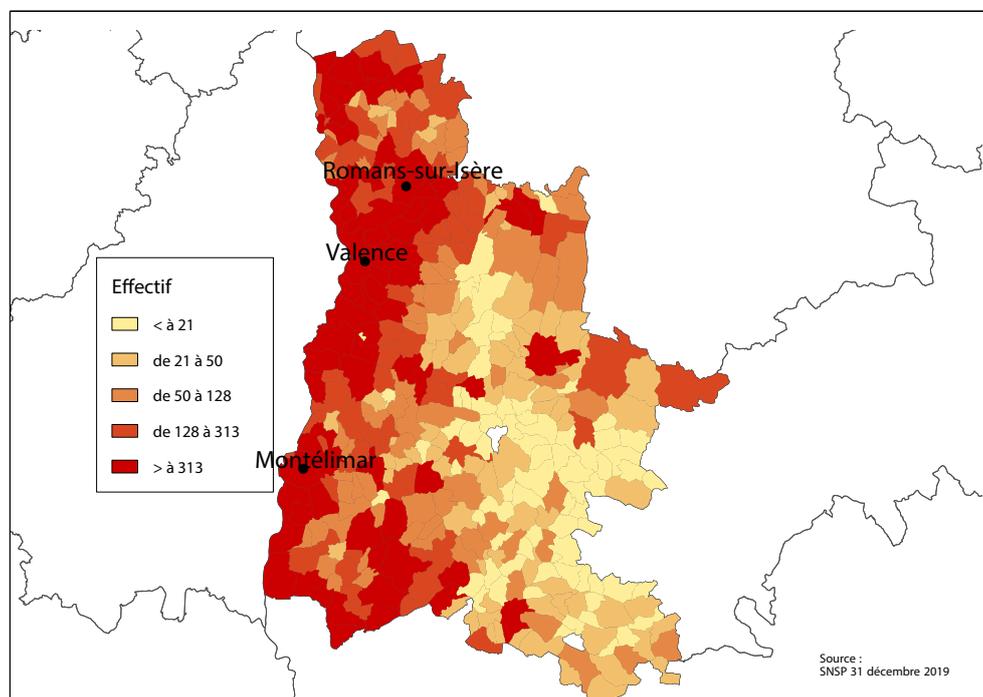
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Valence			
Nombre total de retraités	5 838	8 408	14 246
Retraités percevant un droit direct seul	5 613	5 823	11 436
Retraités percevant un droit dérivé seul	19	344	363
Retraités percevant les deux à la fois	206	2 241	2 447
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,9%	5,9%	6,7%
Montélimar			
Nombre total de retraités	3 739	5 134	8 873
Retraités percevant un droit direct seul	3 623	3 544	7 167
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	193	202
Retraités percevant les deux à la fois	107	1 397	1 504
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,0%	4,7%	4,8%
Romans-sur-Isère			
Nombre total de retraités	3 362	4 771	8 133
Retraités percevant un droit direct seul	3 230	3 187	6 417
Retraités percevant un droit dérivé seul	12	192	204
Retraités percevant les deux à la fois	120	1 392	1 512
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,9%	5,1%	5,4%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur www.lassuranceretraite.fr,
www.statistiques-recherches.cnnav.fr et Twitter.

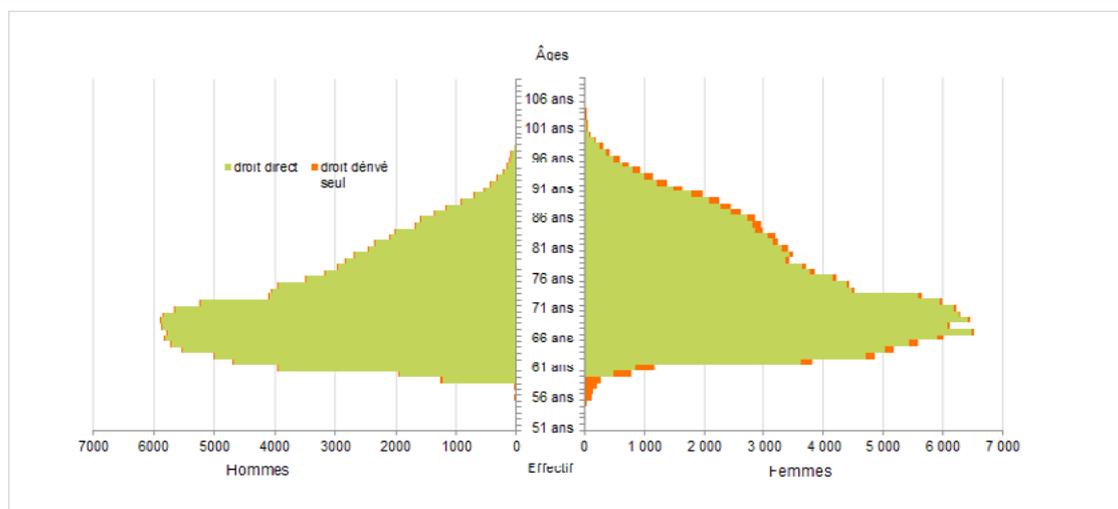


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	6 289	8 970	15 259
Droits directs (retraites personnelles)	5 923	6 686	12 609
Droits dérivés (retraites de réversion)	366	2 284	2 650
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	298	416	714
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	2 311	834	3 145
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,1 ans	62,9 ans	62,5 ans
Droits dérivés	75,4 ans	74,4 ans	74,6 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	28,1%	29,3%	28,7%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	113 671	134 587	248 258
Retraités percevant un droit direct seul	110 648	96 723	207 371
Retraités percevant un droit dérivé seul	344	5 256	5 600
Retraités percevant les deux à la fois	2 679	32 608	35 287
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	2,7%	2,5%	2,6%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	24 690	8 280	32 970
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,2 ans	75,0 ans	74,2 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	914 €	673 €	783 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 200 €	1 006 €	1 115 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	12,7%	45,4%	30,1%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

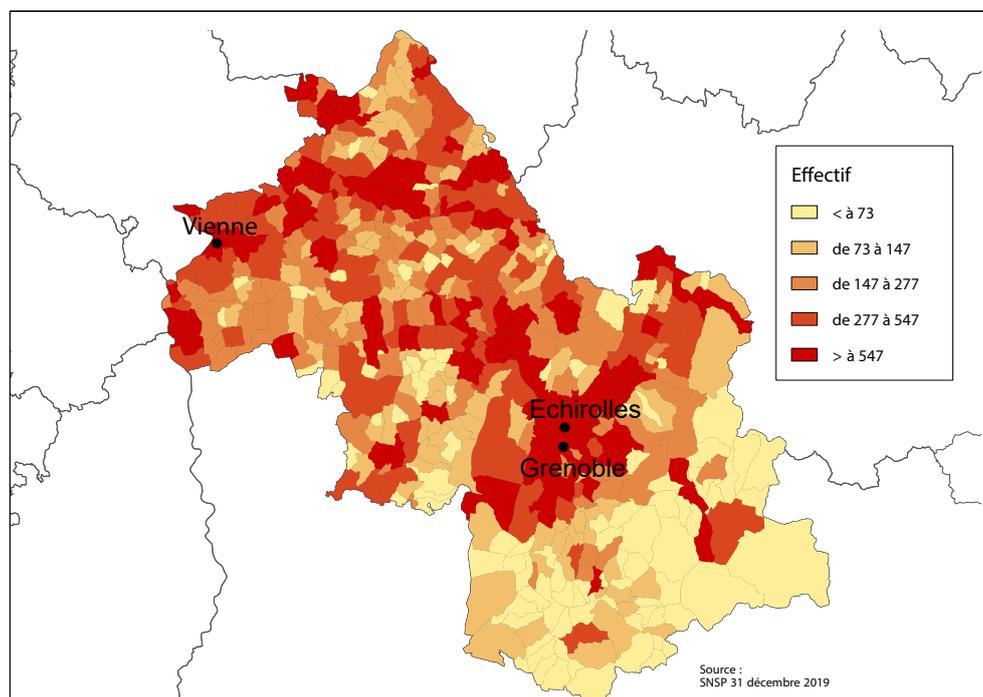
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Grenoble			
Nombre total de retraités	10 462	14 622	25 084
Retraités percevant un droit direct seul	10 190	10 289	20 479
Retraités percevant un droit dérivé seul	16	644	660
Retraités percevant les deux à la fois	256	3 689	3 945
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,9%	4,9%	6,6%
Échirolles			
Nombre total de retraités	3 290	4 388	7 678
Retraités percevant un droit direct seul	3 228	2 945	6 173
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	204	205
Retraités percevant les deux à la fois	61	1 239	1 300
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,7%	4,0%	4,7%
Vienne			
Nombre total de retraités	2 560	3 468	6 028
Retraités percevant un droit direct seul	2 474	2 346	4 820
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	146	154
Retraités percevant les deux à la fois	78	976	1 054
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,3%	4,9%	5,9%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur www.lassuranceretraite.fr,
www.statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.

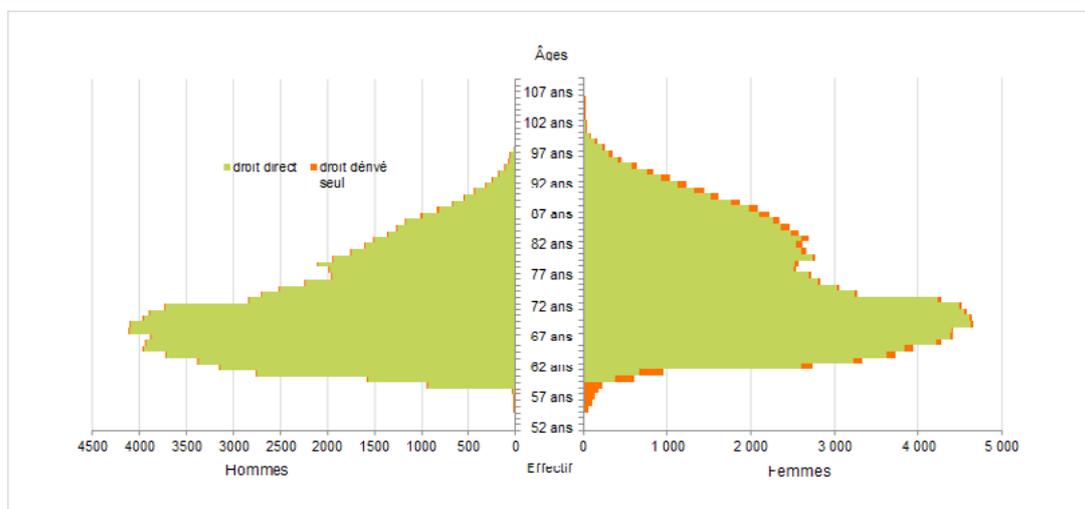


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	3 983	5 934	9 917
Droits directs (retraites personnelles)	3 643	4 178	7 821
Droits dérivés (retraites de réversion)	340	1 756	2 096
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	199	283	482
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 688	589	2 277
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,7 ans	62,7 ans	62,2 ans
Droits dérivés	77,4 ans	75,4 ans	75,8 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	26,2%	25,1%	25,6%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	78 779	101 284	180 063
Retraités percevant un droit direct seul	75 535	69 401	144 936
Retraités percevant un droit dérivé seul	384	3 719	4 103
Retraités percevant les deux à la fois	2 860	28 164	31 024
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	2,8%	2,6%	2,7%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	19 191	6 484	25 675
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,3 ans	75,5 ans	74,6 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	840 €	666 €	742 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 128 €	943 €	1 040 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	17,1%	54,5%	37,9%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

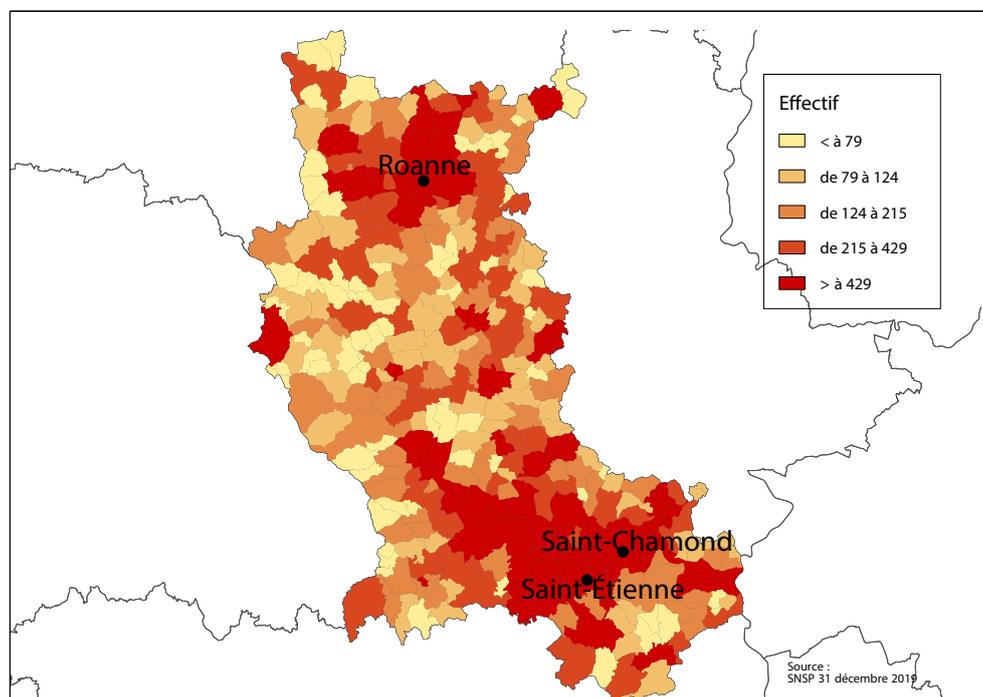
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



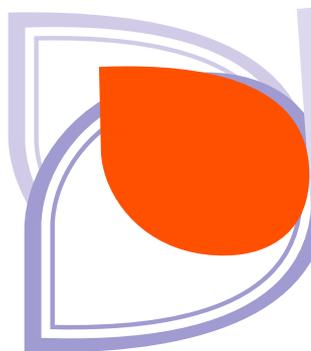
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Saint-Étienne			
Nombre total de retraités	15 651	22 160	37 811
Retraités percevant un droit direct seul	15 041	14 486	29 527
Retraités percevant un droit dérivé seul	46	988	1 034
Retraités percevant les deux à la fois	564	6 686	7 250
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,2%	4,7%	5,8%
Roanne			
Nombre total de retraités	3 583	5 910	9 493
Retraités percevant un droit direct seul	3 396	3 797	7 193
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	163	171
Retraités percevant les deux à la fois	179	1 950	2 129
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,9%	3,8%	4,2%
Saint-Chamond			
Nombre total de retraités	3 607	4 812	8 419
Retraités percevant un droit direct seul	3 460	2 992	6 452
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	223	227
Retraités percevant les deux à la fois	143	1 597	1 740
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,1%	3,4%	3,7%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur www.lassuranceretraite.fr,
www.statistiques-recherches.cnnav.fr et Twitter.

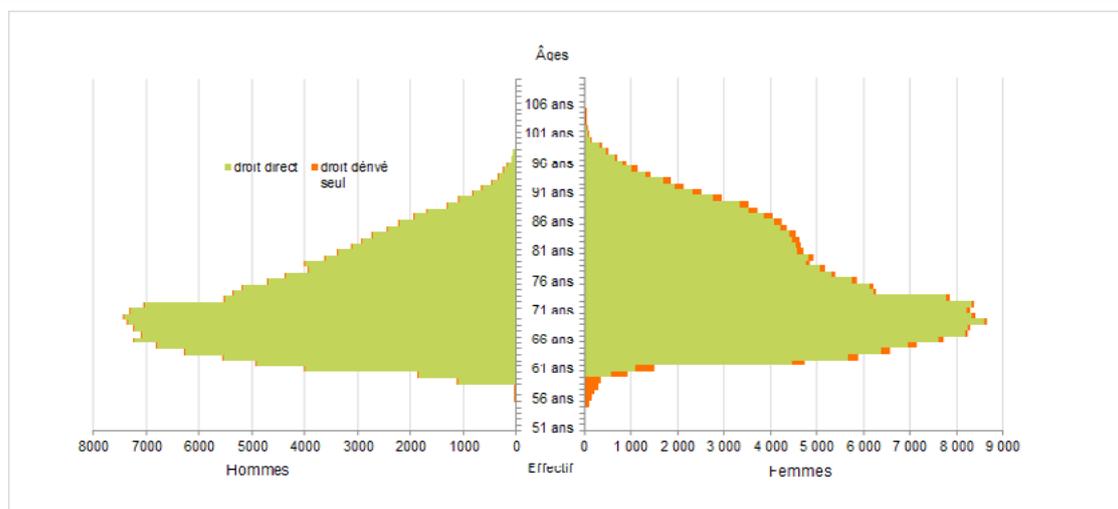


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	7 298	11 431	18 729
Droits directs (retraites personnelles)	6 905	8 400	15 305
Droits dérivés (retraites de réversion)	393	3 031	3 424
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	459	648	1 107
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	2 177	1 121	3 298
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,5 ans	63,0 ans	62,8 ans
Droits dérivés	77,3 ans	75,0 ans	75,3 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	28,3%	27,6%	27,9%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	143 842	185 938	329 780
Retraités percevant un droit direct seul	140 131	134 017	274 148
Retraités percevant un droit dérivé seul	418	6 748	7 166
Retraités percevant les deux à la fois	3 293	45 173	48 466
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	4,1%	3,0%	3,5%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	24 261	10 968	35 229
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,9 ans	75,6 ans	74,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	927 €	717 €	809 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 212 €	1 053 €	1 136 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	13,3%	40,0%	28,2%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

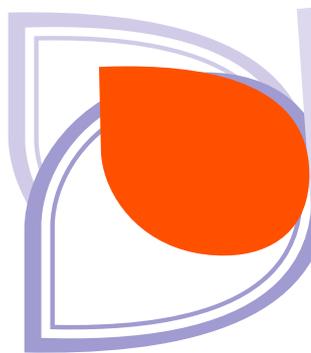
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

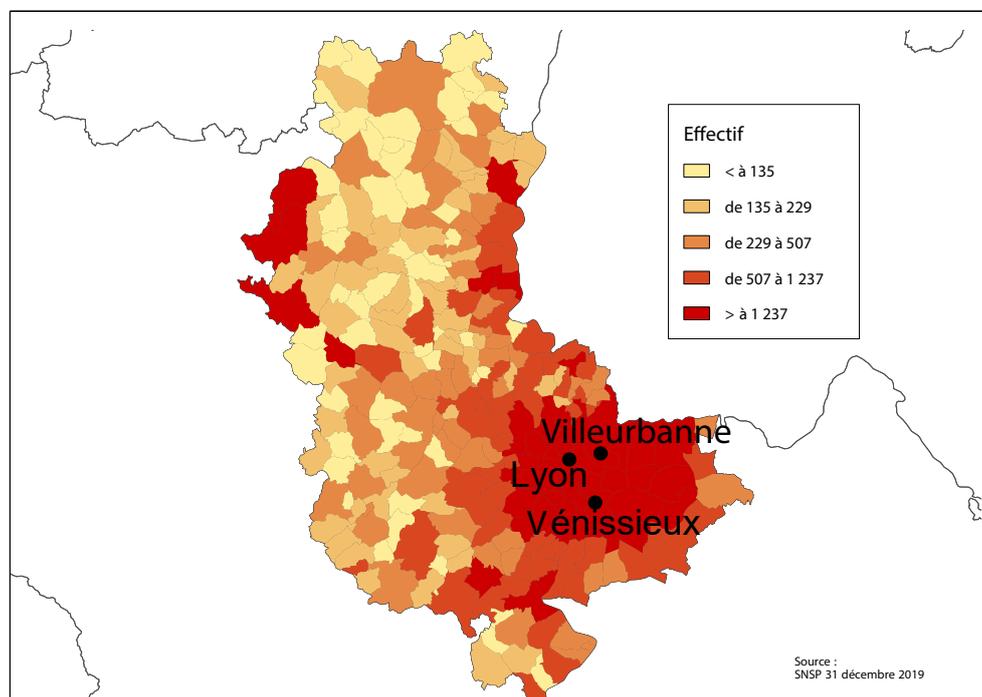
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



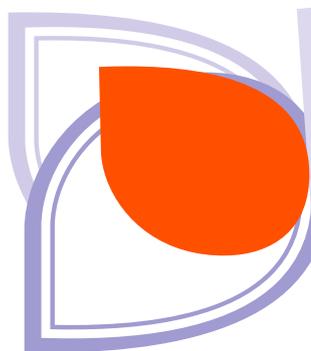
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Lyon			
Nombre total de retraités	31 758	45 101	76 859
Retraités percevant un droit direct seul	31 107	33 137	64 244
Retraités percevant un droit dérivé seul	59	1 798	1 857
Retraités percevant les deux à la fois	592	10 166	10 758
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,6%	4,3%	5,3%
Villeurbanne			
Nombre total de retraités	9 766	13 700	23 466
Retraités percevant un droit direct seul	9 462	9 455	18 917
Retraités percevant un droit dérivé seul	18	488	506
Retraités percevant les deux à la fois	286	3 757	4 043
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,4%	4,6%	5,8%
Vénissieux			
Nombre total de retraités	4 749	5 833	10 582
Retraités percevant un droit direct seul	4 616	3 681	8 297
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	330	336
Retraités percevant les deux à la fois	127	1 822	1 949
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	10,1%	6,2%	8,0%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur www.lassuranceretraite.fr,
www.statistiques-recherches.cnnav.fr et Twitter.

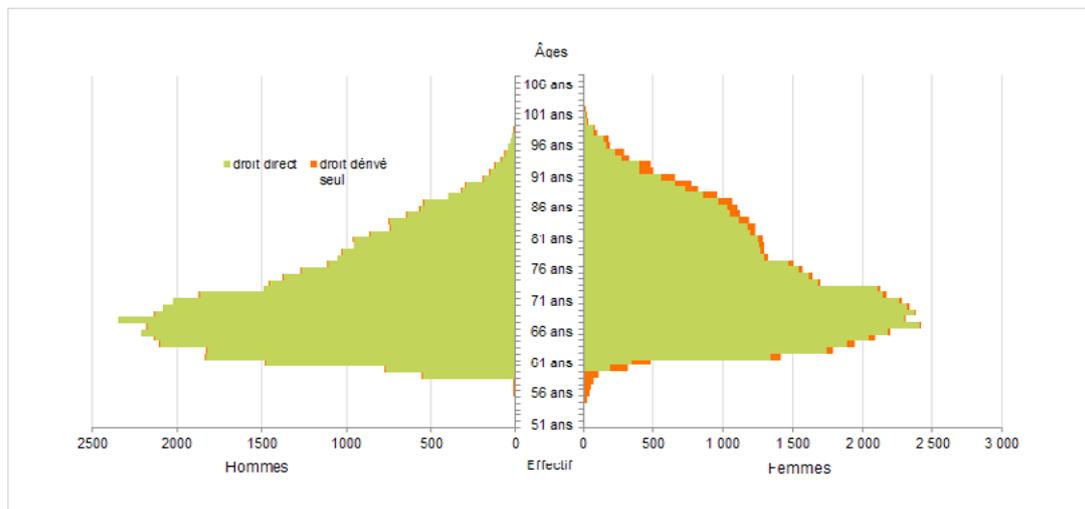


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 267	3 247	5 514
Droits directs (retraites personnelles)	2 176	2 383	4 559
Droits dérivés (retraites de réversion)	91	864	955
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	85	117	202
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	930	324	1 254
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,9 ans	62,9 ans	62,4 ans
Droits dérivés	75,6 ans	74,6 ans	74,7 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	34,0%	33,0%	33,5%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	42 091	50 578	92 669
Retraités percevant un droit direct seul	41 131	35 799	76 930
Retraités percevant un droit dérivé seul	104	2 413	2 517
Retraités percevant les deux à la fois	856	12 366	13 222
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	2,1%	2,2%	2,1%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	9 605	2 948	12 553
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,1 ans	75,1 ans	74,2 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	839 €	634 €	727 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 195 €	993 €	1 108 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	15,0%	48,6%	32,9%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

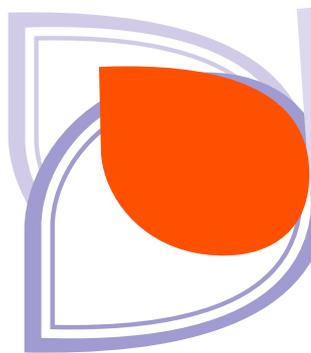
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

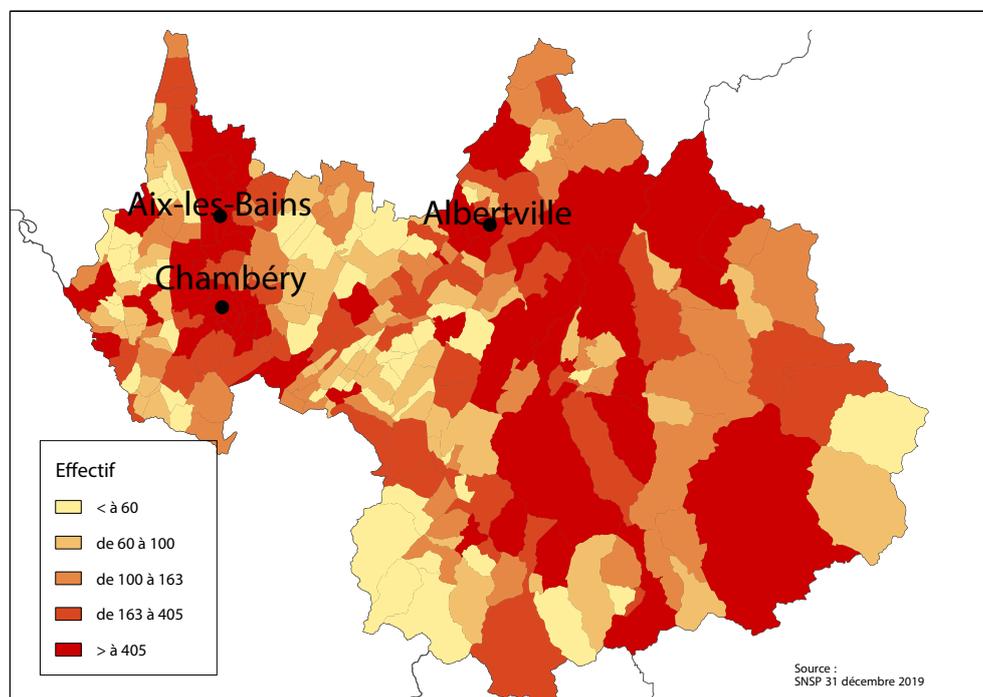
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



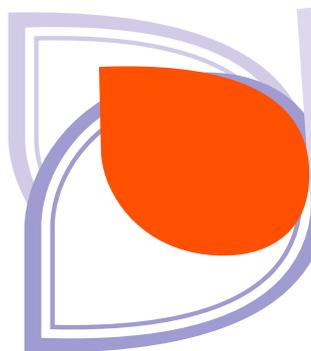
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Chambéry			
Nombre total de retraités	4 754	6 630	11 384
Retraités percevant un droit direct seul	4 618	4 594	9 212
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	311	319
Retraités percevant les deux à la fois	128	1 725	1 853
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,8%	5,2%	6,3%
Aix-les-Bains			
Nombre total de retraités	3 396	4 909	8 305
Retraités percevant un droit direct seul	3 297	3 391	6 688
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	183	191
Retraités percevant les deux à la fois	91	1 335	1 426
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,3%	2,6%	2,5%
Albertville			
Nombre total de retraités	1 868	2 619	4 487
Retraités percevant un droit direct seul	1 818	1 653	3 471
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	153	156
Retraités percevant les deux à la fois	47	813	860
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,3%	3,9%	4,0%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur www.lassuranceretraite.fr,
www.statistiques-recherches.cnnav.fr et Twitter.

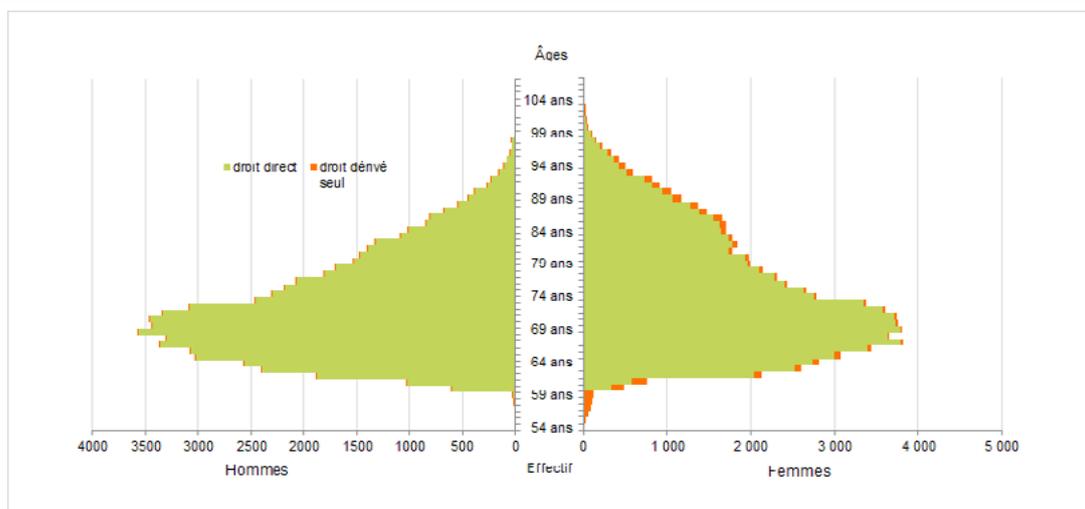


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	3 314	4 878	8 192
Droits directs (retraites personnelles)	3 178	3 789	6 967
Droits dérivés (retraites de réversion)	136	1 089	1 225
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	139	167	306
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 158	602	1 760
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,5 ans	63,0 ans	62,7 ans
Droits dérivés	77,2 ans	73,8 ans	74,2 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés ⁽³⁾	43,3%	37,3%	40,0%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	63 229	77 476	140 705
Retraités percevant un droit direct seul	61 903	57 399	119 302
Retraités percevant un droit dérivé seul	141	2 889	3 030
Retraités percevant les deux à la fois	1 185	17 188	18 373
Minimum vieillesse ⁽⁴⁾	2,0%	1,8%	1,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	12 623	5 042	17 665
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,2 ans	74,9 ans	74,1 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁵⁾	819 €	642 €	722 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁶⁾	1 214 €	1 009 €	1 115 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,5%	43,7%	31,3%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

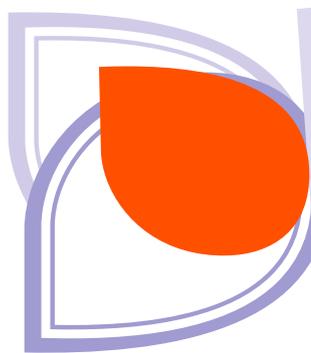
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Les retraités n'ayant relevé que de régimes alignés (RG, MSA, SSI) et dont la pension est liquidée par le RG dans le cadre de la liquidation unique des régimes alignés sont monopensionnés.

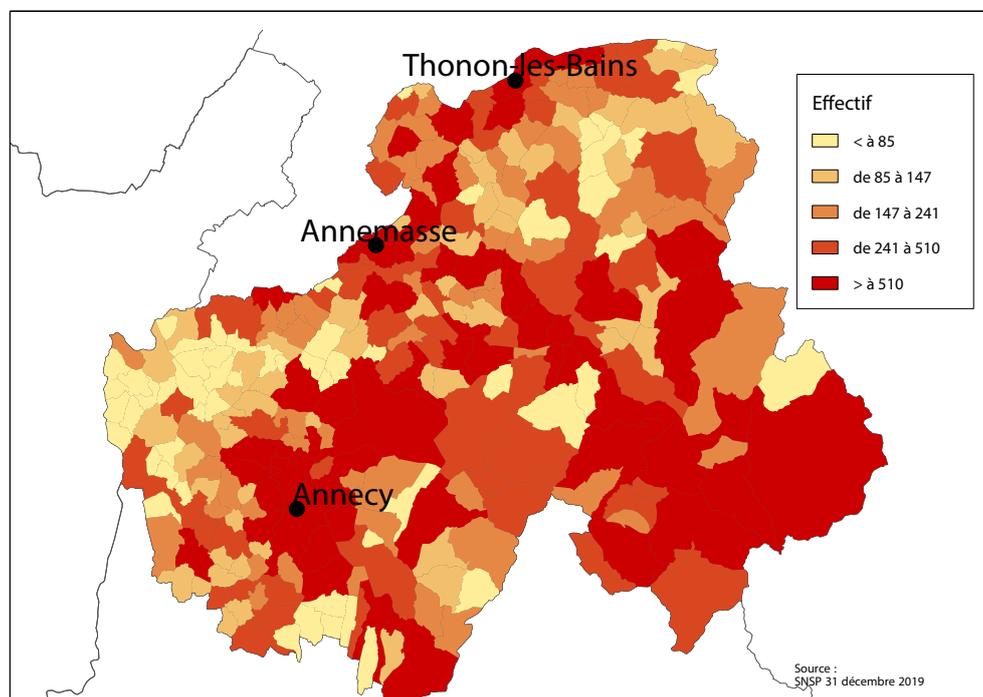
⁴ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁵ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁶ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Annecy			
Nombre total de retraités	11 006	15 474	26 480
Retraités percevant un droit direct seul	10 777	11 267	22 044
Retraités percevant un droit dérivé seul	15	473	488
Retraités percevant les deux à la fois	214	3 734	3 948
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,0%	2,2%	2,5%
Thonon-les-Bains			
Nombre total de retraités	3 022	4 357	7 379
Retraités percevant un droit direct seul	2 939	3 055	5 994
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	176	185
Retraités percevant les deux à la fois	74	1 126	1 200
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,7%	2,8%	3,2%
Annemasse			
Nombre total de retraités	2 016	2 896	4 912
Retraités percevant un droit direct seul	1 962	2 046	4 008
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	139	143
Retraités percevant les deux à la fois	50	711	761
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,7%	4,9%	6,1%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Source : Cnav - SNSP - Régime général hors Sécurité social pour les indépendants
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur www.lassuranceretraite.fr,
www.statistiques-recherches.cnnav.fr et Twitter.